
Konkurse Faillites Fallimenti

No 204 Freitag, 20.10.2006 124. Jahrgang

1. Débitrice: **FARFALOR DIFFUSION SA**, Devin 51,
1012 LAUSANNE
2. Déclaration de faillite: 20.07.2006
3. Suspension de faillite: 10.10.2006
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.10.2006
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* but "commerce, représentation, distribution et promotion de marchandises, articles et accessoires de tout genre, principalement de produits touchant à la bijouterie et à l'orfèvrerie"

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00193417)